



Montreuil, le 19 janvier 2018

La lecture publique doit rester publique !

Bibliothécaires, bénévoles, et même les auteurs ont toujours fait la promotion de la littérature dans tous les lieux dans et hors bibliothèque sans jamais se préoccuper d'une quelconque redevance.

Aujourd'hui, la Société des éditeurs en langue française (SCELF) entend faire appliquer la loi et faire payer toute manifestation, heure du conte, lecture à haute voix...d'abord à l'acte, puis finalement forfaitaire, tout en demandant la liste des œuvres trois mois à l'avance dans une «transparence» pour le moins opaque. Les bibliothécaires, de plus en plus d'auteurs et beaucoup de lecteurs s'insurgent, comme l'illustre [la pétition mise en ligne](#) et qui a déjà recueilli près de trente mille signataires. Une [mobilisation](#) qui a contraint la ministre de la Culture, Françoise Nyssen, à soutenir les frondeurs de la lecture publique au cours [d'une conférence de presse](#) sous l'insistance des journalistes. La nuit de la Lecture samedi 20 janvier sera le lieu d'expression privilégié pour sensibiliser le public contre cette attaque sans précédent de l'accès à la lecture pour tous.

D'autres faits dramatiques nous inquiètent, la décision du Maire de la Trinité de faire payer à tous les usagers l'accès de "la Médiathèque les 4 Chemins"! C'est inacceptable et contre la déontologie même d'un lieu public comme les bibliothèques.

Soutenez-nous en signant les pétitions:

- <https://www.change.org/p/administration-scelf-fr-contre-les-pr%C3%A9l%C3%A8vements-scelf-sur-les-lectures-sans-billetterie-sh%C3%A9h%C3%A9razade-en-col%C3%A8re>
- https://www.change.org/p/monsieur-le-maire-de-la-trinit%C3%A9-retour-%C3%A0-la-gratuit%C3%A9-pour-tous-les-usagers-de-la-m%C3%A9diath%C3%A8que-les-4-chemins?utm_source=share_petition&utm_medium=link&recruiter=21734243